

Appel à partenariat

Organisme émetteur	Fondation Kofi Annan
Rôle	Partenaire de la société civile sur le terrain
Programme	Alimentation et démocratie : de la voix des citoyens à la réforme de la gouvernance globale
Subvention	CHF 9000 (TVA incluse)
Langues de travail	Français, anglais
Délai	31 août 2026
Questions à poser	Ayooshee Dookhee: dookhee@kofiannanfoundation.org

1. Aperçu

La Fondation Kofi Annan (KAF) invite les organisations de la société civile basées en Suisse à manifester leur intérêt pour devenir notre partenaire national dans le cadre d'un projet innovant de 24 mois visant à explorer comment la démocratie délibérative peut renforcer la gouvernance alimentaire.

Nous recherchons une organisation solidement ancrée dans l'écosystème alimentaire et/ou la démocratie suisse – une organisation qui comprend le contexte national, entretient des relations de confiance entre les différents secteurs et est capable de rassembler une combinaison adéquate d'acteurs de la société civile, de décideurs politiques, de praticiens et de citoyens.

Il s'agit d'un partenariat collaboratif plutôt que d'un contrat de prestation de services. La KAF dirigera la méthodologie globale, l'animation et le processus d'apprentissage comparatif, tandis que l'organisation sélectionnée apportera son expertise contextuelle, sa capacité à rassembler les acteurs et son jugement stratégique tout au long du projet.

L'organisation sélectionnée recevra une subvention de 9'000 Swiss francs destinée à financer environ 20 jours de travail de son personnel sur la durée du projet.

Pourquoi s'associer à la KAF ?

Ce projet offre l'opportunité de :

- Contribuer à façonner un domaine émergent reliant la gouvernance alimentaire et la démocratie délibérative ;
- collaborer avec la Fondation Kofi Annan et des partenaires techniques internationaux ;
- contribuer à un projet comparatif mené en Irlande, en France et en Suisse ;
- développer une base de données de bonnes pratiques qui alimenteront les discussions mondiales sur la gouvernance alimentaire ; et

- relier l'expérience suisse aux processus internationaux, notamment au Comité de la sécurité alimentaire mondiale et aux débats plus larges des Nations unies sur la gouvernance alimentaire.

2. A propos du projet

En février 2025, la [Commission](#) sur la sécurité alimentaire de la Fondation Kofi Annan (KACFS) a publié son [rapport](#) final, qui met en évidence une lacune importante en matière de gouvernance au sein du système alimentaire mondial : les décisions affectant les systèmes alimentaires sont souvent prises sans la participation significative des personnes les plus concernées.

Parmi ses recommandations, la Commission a appelé à tester de nouvelles approches démocratiques permettant une gouvernance alimentaire plus inclusive et plus représentative.

Ce projet répond directement à cette recommandation. Mené en France, en Irlande et en Suisse, il visera à déterminer si des approches délibératives peuvent renforcer la gouvernance alimentaire dans différents contextes politiques et institutionnels. Dans ces trois pays, les partenaires collecteront conjointement des données factuelles sur les pratiques efficaces, sur les défis qui se posent et sur la manière dont la participation citoyenne peut contribuer à une élaboration des politiques alimentaires plus légitime et plus responsable.

La KAF coordonnera la méthodologie générale avec un partenaire expert en charge de la recherche, de l'apprentissage et de l'évaluation.

Chaque équipe locale devra :

- Contribuer à une évaluation de référence commune ;
- Participer à deux ateliers délibératifs ;
- Tester un cadre d'évaluation commun ;
- Contribuer à l'apprentissage transnational et à l'analyse comparative.

3. Pourquoi la Suisse ?

La Suisse apporte une dimension unique aux côtés de la France et de l'Irlande : une tradition de démocratie directe qui s'exerce concrètement sur les enjeux alimentaires, notamment à travers l'initiative populaire « Pour la souveraineté alimentaire », soumise à une votation nationale en 2018. La Suisse a également une expérience concrète de délibération à grande échelle, portée notamment par l'Assemblée citoyenne pour une politique alimentaire (2022).

Cette mobilisation citoyenne se traduit aussi par des expérimentations concrètes. En 2023, Genève est devenu le premier canton suisse – et l'une des premières régions d'Europe – à inscrire le droit à l'alimentation dans sa Constitution. Cette avancée institutionnelle s'accompagne d'expérimentations de terrain, comme la Caisse Genevoise de l'Alimentation (CALIM).

4. Ce que nous recherchons

Nous recherchons une organisation capable de faire le lien entre les communautés suisses actives dans les domaines de l'alimentation et de la démocratie.

Nous sommes conscients que les organisations travaillent rarement de manière égale dans ces deux domaines à la fois. Nous encourageons donc les candidatures d'organisations qui :

- Travaillent principalement sur les systèmes alimentaires, la souveraineté alimentaire, l'agroécologie ou la politique alimentaire et possèdent une expérience des approches participatives ; ou
- travaillent principalement sur l'innovation démocratique, la participation civique ou la démocratie délibérative et entretiennent des relations solides au sein du secteur alimentaire suisse.

Avant tout, nous recherchons un partenaire de confiance disposant des réseaux, de la crédibilité et du discernement nécessaires pour nous aider à identifier les bons participants et nous conseiller sur la manière dont les processus délibératifs peuvent être les plus efficaces dans le contexte suisse.

Les candidatures seront évaluées en fonction de :

- La pertinence de la mission de l'organisation ;
- la solidité des réseaux dans les domaines de l'alimentation et de la démocratie ;
- l'expérience en matière d'animation de dialogues ou de processus participatifs ;
- la capacité à mobiliser les décideurs politiques et les institutions publiques ;
- la capacité de l'organisation à gérer la sous-subvention ; et
- l'engagement en faveur d'un apprentissage collaboratif dans le cadre du projet menant dans les trois pays.

5. La collaboration

Votre principale valeur ajoutée réside dans votre connaissance du contexte suisse. Tout au long du projet, la KAF et le partenaire expert dirigeront la méthodologie et l'animation. Votre rôle consistera à veiller à ce que le processus soit ancré localement, stratégiquement connecté et politiquement pertinent.

Nous compterons notamment sur votre expertise pour nous conseiller sur :

- Les acteurs à impliquer ;
- comment formuler les invitations ;
- quelles relations et dynamiques politiques doivent être prises en compte ; et
- comment les résultats des processus délibératifs peuvent s'articuler au mieux avec les processus politiques en Suisse et au-delà.

L'engagement prévu est d'environ 20 jours sur une période de 24 mois.

Phase	Nombre de jours estimé	Ce que cela implique
Définition du périmètre et état des lieux (mois 1 à 3)	~5	2-3 appels de coordination, examen de la cartographie du contexte, contribution à l'évaluation de la situation de référence et au cadre d'évaluation.

Préparation et co-animation de l'atelier 1 (mois 4 – 6)	~5	Élaboration conjointe de la liste des invités, contributions à la définition du cadre, participation à l'atelier (1 jour), débrief post-atelier.
Atelier d'apprentissage transnational (mois 12)	~3	En ligne ou en hybride, réunissant les trois équipes nationales – participation et apport du point de vue suisse.
Préparation et co-animation de l'atelier 2	~4	Identique à l'atelier 1 – affiné en fonction des enseignements tirés.
Synthèse, bilan et diffusion	~3	Examen de la note d'orientation et des enseignements comparatifs, soutien à la diffusion en Suisse.

La subvention de 9'000 Swiss francs est destinée à couvrir le temps de travail du personnel. Les frais logistiques – lieu, restauration, déplacements des participants, matériels pour les deux ateliers – sont couverts par une enveloppe budgétaire distincte et ne seront pas prélevés sur cette subvention.

Concrètement, ce rôle implique les tâches suivantes, en lien avec les trois objectifs du projet :

Objectif 1 – Relier les délibérations à la gouvernance mondiale

Co-organiser et participer à un atelier national visant à dresser un état des lieux de la gouvernance alimentaire délibérative en Suisse, à recenser les données existantes et à coconcevoir l'application suisse du cadre d'évaluation commun. Participer à une session de lancement en ligne réunissant les trois équipes nationales. Apporter des contributions à l'évaluation de référence des processus alimentaires délibératifs en Suisse (co-dirigée par KAF et le partenaire scientifique) et co-valider les résultats. Co-organiser et participer à un deuxième atelier national appliquant des méthodologies délibératives.

Objectif 2 – Cadre de responsabilité partagé

Apporter des contributions spécifiques au pays, à la conception du cadre de responsabilité – en cartographiant la manière dont les recommandations délibératives progressent ou stagnent dans le contexte suisse. Valider conjointement le cadre d'évaluation partagé au fur et à mesure de son élaboration. Participer à l'atelier d'apprentissage transnational d'une journée organisée à mi-parcours du projet.

Objectif 3 – Données comparatives et transposition en politiques

Apporter les conclusions suisses aux enseignements comparatifs entre pays. Examiner la note d'orientation élaborée par KAF et le partenaire scientifique. Participer à la réunion finale hybride

sur les politiques et soutenir la diffusion des conclusions au sein de vos réseaux, en établissant si possible des liens avec les débats nationaux existants sur la politique alimentaire.

6. Comment postuler

Les manifestations d'intérêt **ne doivent pas dépasser cinq pages** et doivent inclure :

1. Qui vous êtes

Une brève description de votre organisation ; ce que vous faites, avec qui vous travaillez et quelle est votre place dans le paysage suisse de l'alimentation et de la démocratie. Nous souhaitons en savoir plus sur votre mission, votre envergure et en quoi ce projet s'inscrit dans vos activités existantes.

2. Votre réseau

Parlez-nous concrètement des réseaux sur lesquels vous pourriez vous appuyer pour ce projet. Qui sont les acteurs du secteur de l'alimentation et de la démocratie avec lesquels vous travaillez régulièrement ? Avec qui entretenez-vous des relations dans le domaine de la démocratie délibérative ou participative ? Quel est votre parcours actuel ou envisageable pour obtenir l'engagement du gouvernement ou des organismes publics en matière de politique alimentaire ?

3. Votre analyse du contexte

Comment envisagez-vous le défi consistant à réunir sous un même toit des acteurs de la société civile issus des domaines de l'alimentation et de la démocratie ? Quelle a été votre expérience des dialogues structurés ou des processus participatifs – qu'est-ce qui a fonctionné, qu'est-ce qui n'a pas fonctionné ? Comment comptez-vous vous y prendre pour impliquer vos homologues gouvernementaux dans un processus comme celui-ci ?

4. Votre équipe

Qui dirigerait ce projet et qu'est-ce qui est pertinent dans son expérience ? Compte rendu de la nature du projet, nous n'attendons pas que ce soit un membre dédié à plein temps au projet. Cela peut être quelqu'un qui dédie 20 jours à côté d'autres responsabilités sur la durée du projet.

5. Budget

Veuillez indiquer de manière succincte comment vous répartiriez environ 20 jours de temps de travail du personnel entre les activités décrites ci-dessus, en précisant le tarif journalier et en fournissant une brève justification. Le montant total ne doit pas dépasser 9'000 Swiss francs. Remarque : la logistique des ateliers est couverte par une enveloppe budgétaire distincte et ne doit pas être incluse dans ce budget.

Veillez également joindre:

- Vos derniers comptes annuels ou états financiers ; et
- une preuve d'enregistrement de votre organisation.

Envoyez votre manifestation d'intérêt à hr@kofiannanfoundation.org avec pour objet :

“Appel à collaboration – Le système alimentaire et la démocratie – Suisse”

Les questions écrites peuvent être envoyées à la même adresse avant le 15 août 2026.

Nous serons ravis d'avoir un échange informel avec les organisations souhaitant en savoir plus avant de postuler. Veuillez contacter Ayooshee Dookhee à dookhee@kofiannanfoundation.org.

Date limite de dépôt des candidatures : le 31 août 2026.

Les organisations présélectionnées seront invitées à un entretien de 45 minutes au cours du mois de septembre 2026. Le partenaire retenu devrait commencer ses activités le 1^{er} octobre 2026.